

Procès-Verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : **Le lundi 22 mai 2024**

Heure : 18 h30

Endroit : Salon du personnel

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Mot de bienvenue								
2. Vérification du quorum								
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	✓							✓
4. Inscription à la période de questions du public								
5. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2024	✓							✓
6. Réponses aux questions du public								
7. Prévisions budgétaires		✓			✓			
8. Modèle d'organisation scolaire		✓			✓			
9. Sondage aux élèves (bien-être)					✓			
10. Régie interne du service de garde		✓						✓
11. Programme d'activités du service de garde	✓							✓
12. Projet éducatif					✓			
13. Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière					✓			
14. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
15. Mandats								
16. Date de la prochaine rencontre					✓			
17. Levée de l'assemblée								✓

Anne Legault, Présidente

Marie-Claude Fortin, Directrice

Étaient présents :

- Alicia Bayonas, parent
- Dominique Lauzier, parent
- Marie-Claude Fortin, directrice
- Valérie Coulombe, technicienne en service de garde
- Julie Côté, enseignante
- Fabiola Blais, enseignante
- Sarah Côté, enseignante
- Josiane Boucher, TES
- Angélique Cadic, parent
- Angélique Mélanie Lamotte, parent
- Camille Tremblay, psychoéducatrice

Étaient absent(e)s :- Anne Legault, parent

- Angélique Cadic, parent
- Brigitte Potvin, orthopédagogue (substitut)
- Marie-Pier L'Heureux, directrice adjointe

1- Mot de bienvenue :

Mme Lauzier souhaite la bienvenue.

2- Vérification du quorum :

Mme Lauzier constate le quorum. La rencontre peut débiter.

CÉ-23-24 – R34 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Valérie Coulombe propose l'adoption de l'ordre du jour.

4- Inscription à la période de questions du public :

Journée d'accueil des maternelles.

5- Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2024 :

Les suivis suivants sont faits :

Mme Fortin demande d'avoir un retour sur la semaine de sensibilisation à la sécurité aux abords de l'école. Les courriels quotidiens étaient appréciés. Les élèves étaient contents de recevoir le brassard.

CÉ-23-24 – R35

Josiane Boucher propose l'adoption du procès-verbal.

6- Réponses aux questions du public :

Il avait été annoncé que les journées d'accueil des maternelles seraient le 27 mai pour les maternelles 5 ans et le 4 juin pour les maternelles 4 ans. Finalement, l'organisation scolaire fait en sorte que nous pourrions tenir une seule journée d'accueil le 10 juin. Les parents devront s'inscrire à une plage-horaire et des kiosques pour répondre à toutes leurs questions seront sur place. Les enfants seront invités à jouer avec les enseignants pendant que les parents circulent dans les kiosques. Un courriel détaillé devrait être envoyé sous peu.

7- Prévisions budgétaires :

Mme Fortin présente le suivi des prévisions budgétaires. Nous suivons notre planification. Il n'y a pas de changements depuis la dernière rencontre.

8- Modèle d'organisation scolaire :

Mme Fortin présente le modèle d'organisation scolaire en mentionnant que celui-ci peut évoluer d'ici la rentrée en fonction des inscriptions et des départs.

9- Sondage aux élèves (bien-être) :

Mme Fortin mentionne que plusieurs groupes ont déjà complétés le sondage numérique.

Mme Tremblay nous présente un portrait des rencontres de discussions qu'elle a tenue. Les rencontres ont débuté et se déroulent bien. Mme Tremblay souligne qu'elle doit décortiquer le sens de certaines questions en raison de l'âge des élèves. Les résultats seront présentés à l'automne.

10- Régie interne du service de garde :

Mme Coulombe présente le document. Elle mentionne les modifications suivantes :

- Comme à chaque année, les coûts seront mis à jour par le gouvernement pendant l'été et nous ajusterons notre document à ce moment.
- Admission : la phrase a été modifiée. On ajoute un droit de réserve sur l'intégration des élèves à besoins particuliers.
- Inscription en cours d'année : Selon les places disponibles.

- Semaine de relâche : Il est proposé de revoir le nombre minimal d'inscriptions pour ouvrir le service de garde. Il est convenu que le coût pour l'école doit être nul. Il faudrait donc un minimum de 80 enfants par jour pour ouvrir le service de garde à la semaine de relâche.
- Journées pédagogiques : Il est proposé d'augmenter le coût chargé aux parents à 175\$ ce qui permettrait d'ajouter des sorties.
- Il est suggéré d'ajouter une section avec les informations sur le traiteur.

CÉ-23-24 –
R36

Camille Tremblay propose l'adoption de la régie interne du service de garde avec les changements proposés.

11- Programme d'activités du service de garde :

CÉ-23-24 –
R37

Mme Coulombe présente le programme d'activités du service de garde. Ce programme est maintenant obligatoire et doit faire le lien avec le projet éducatif de l'école. Mme Lauzier propose d'y ajouter un club de lecture.

Mme Angélique Lamotte propose l'adoption du programme d'activité du service de garde.

12- Projet éducatif :

Mme Fortin mentionne qu'il n'y a pas de nouveau pour ce point.

13- Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière :

Mme Fortin mentionne que nous avons tenue la semaine de sensibilisation à la sécurité aux abords de l'école. Les élèves étaient très fiers de leurs brassards et Alyssa Loiselle était très heureuse de remporter le gros lapin en chocolat.

Mme Fortin demande de réfléchir et d'apporter des suggestions pour l'utilisation du 2000\$ que nous avons reçu pour l'an prochain. Mme Bayonas propose des ateliers en lien avec la sécurité routière dans la cour de l'école ou au gymnase (panneaux de signalisation, parcours, voitures, etc...). Une décision sera prise à la prochaine rencontre.

14- Communications :

a) Présidence : pas de communication.

b) Direction : Mme Fortin mentionne que nous entrons dans le dernier droit de l'année scolaire. Elle mentionne qu'elle est fière du travail de son équipe.

CÉ-23-24 –
R38

Elle demande l'approbation de la sortie de Mme Sabrina au Parc près de la bibliothèque Étienne-Parent le 17 juin.

Mme Sarah Côté propose l'adoption de cette activité.

c) Représentant au comité de parents : pas de communication.

d) Technicienne en service de garde : Karine et Valérie demeurent à Marie-Renouard dans leur poste respectif pour 24-25. La semaine de la garde scolaire a été une réussite. Il y eu un diner animé d'un jeu de groupe qui fut très apprécié.

e) Représentant des autres membres du personnel : Mme Boucher nous parle de la célébration de la cachette qui a eu lieu le 22 mai dernier. Un franc succès. Il y aura sans doute un dernier défi récapitulatif pour terminer l'année.

Mme Tremblay donne des nouvelles du club de course et mentionne que le 24 mai, les élèves du 3^e cycle iront courir un 4 km sur l'anneau des plaines. Le 18 juin, nous tiendrons notre course annuelle. Nous aurons besoin de plusieurs bénévoles pour assurer la sécurité des élèves.

Mme Côté parle des activités des finissants à venir (album, souper, Louis-Joliet).

Mme Côté nous parle de la préparation de l'accueil des maternelles 24-25. Présentement, les amis de la maternelle vivent différentes activités avec les 1^{er} année afin de préparer la transition.

f) Membres de la communauté : Il n'y en a pas.

15- Mandats :

Mme Legault s'informer pour la lettre en lien avec les travaux.

Les membres doivent trouver des idées pour utiliser le 2000\$ du projet de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière.

16- Date de la prochaine rencontre :

En raison des changements apportés à l'affectation du personnel, il est proposé de déplacer la dernière rencontre au 11 juin à 18h et d'y tenir le souper annuel. Mme Fortin sonde les membres du conseil pour connaître leur choix pour le repas.

CÉ-23-24 – 17- Levée de l'assemblée :
R39 Mme Julie Côté propose la levée de l'assemblée.

Fin : 20h17

Sarah Côté, secrétaire de la rencontre